

Weekly Update

C0 | PUBLICATION EXTERNE

Tempête dans une tasse de thé



Alan Mudie

(41) 22 819 0255
alan.mudie@socgen.com



Xavier Denis
Responsable de la stratégie
(852) 2166 4683
xavier.denis@socgen.com



Antonio Bertone
Stratège
(33)1 42 13 24 06
antonio.bertone@socgen.com



Sophie Fournier
Stratège
(33)1 42 14 59 36
sophie.fournier@socgen.com



Paul Beecham
Responsable pôle relecture
(33) 1 56 37 39 61
paul.beecham@socgen.com

Conformément à la réglementation en vigueur, nous informons le lecteur que ce document est qualifié de document à caractère promotionnel.

CA179/JULY/2018

Ces dernières semaines, la dépréciation du yuan chinois (CNY) face au dollar a retenu l'attention des investisseurs. La baisse de 3,2% en juin a été la plus importante jamais enregistrée, éclipsant celle de 2,6% essuyée en août 2015. Que se passe-t-il donc ? La Chine affaiblit-elle sa devise pour lutter contre le protectionnisme américain ?

Lorsque l'on examine le CNY face à l'USD, il convient de garder à l'esprit, avant toute autre chose, qu'il s'agit d'un régime de change administré en place de longue date. Même après que la Chine s'est engagée timidement sur la voie d'un régime de flottement plus libre, la volatilité du CNY face à l'USD est demeurée extrêmement faible. Depuis juin 2010, la volatilité hebdomadaire annualisée pour l'USD/CNY s'est élevée à 2,7% contre 9,4% pour l'EUR/USD. Les fluctuations du CNY peuvent ainsi paraître beaucoup plus spectaculaires qu'elles ne le sont en réalité. Depuis le début de l'année, le yuan s'est replié de seulement 1,8% face au dollar, tandis que l'euro a cédé 2,6% et l'indice JP Morgan des devises émergentes a fléchi de -7,4%.

Cela étant, la Chine s'est engagée à continuer d'assouplir son taux de change. Au cours des 12 derniers mois, la volatilité du CNY a atteint 4,7%, contre 6,7% pour l'EUR. Par ailleurs, la Chine a décidé de cesser de surveiller de près l'évolution du yuan face au dollar ces dernières années. Elle se focalise aujourd'hui davantage sur le panier CFETS (Système de transaction de change) de la Chine, un indice du CNY pondéré en fonction des échanges sur 13 monnaies (obtenu à partir de l'indice CNY élargi de la Banque des règlements internationaux) et un meilleur indicateur de la compétitivité globale de la Chine. Même si l'indice CFETS s'est quelque peu détérioré depuis sa création en décembre 2015, le CNY reste proche de ses plus-hauts depuis le début du siècle.

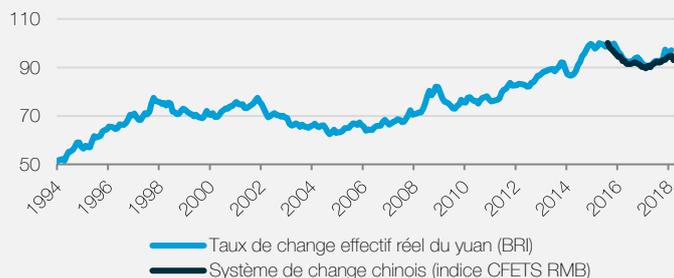
Dans ce contexte, les récentes fluctuations du yuan ne ressemblent guère à une dévaluation délibérée au profit des exportateurs chinois. Par ailleurs, la balance courante de la Chine s'est dégradée ces dernières années. L'excédent a atteint 0,9% du PIB au T1 2018, son plus bas niveau depuis au moins 1998, sensiblement inférieur à celui de 9-10% atteint en 2007-2009. Une fois encore, cette situation ne reflète pas une sous-évaluation de la devise, mais plutôt une transition progressive vers une économie davantage tournée vers son marché intérieur. Et en effet, le meilleur moyen de parvenir à un rééquilibrage des moteurs de la croissance chinoise consiste à stabiliser la devise.

Cela ne signifie pas pour autant que tout va bien en Chine. En effet, la faiblesse des indicateurs économiques en mai (la croissance des ventes au détail a été la plus basse depuis 2003, tandis que la croissance des investissements en actifs fixes a été la plus faible depuis 1999) a incité la banque centrale à injecter des liquidités en réduisant le taux de réserves obligatoires. Les craintes des investisseurs ont été renforcées par la décision des Etats-Unis d'imposer des droits de douane à hauteur de 25% sur plus de 800 marchandises importées de Chine pour une valeur de quelque 34 milliards de dollars à compter du 7 juillet. Par ailleurs, le marché continental des actions A de Shanghai est récemment entré dans une phase baissière, ayant cédé 23,2% par rapport à son plus-haut de janvier.

Conclusion. L'ambition affichée de longue date par la Chine de faire de sa monnaie une rivale du dollar requiert un assouplissement progressif des contrôles de change et l'adoption d'un régime de flottement plus libre. Selon nous, il est peu vraisemblable que Pékin abandonne ces impératifs stratégiques à long terme pour améliorer la compétitivité à court terme. De la même façon, une dépréciation de la devise pourrait exacerber le risque de sorties de capitaux par des investisseurs nationaux. Selon nous, il est fort probable que la Chine maintiendra la stabilité de sa devise face au panier CFETS. A cette fin, elle permettra un léger affaiblissement de la devise face aux remontées du dollar.

Taux de change effectif du yuan : proche des plus hauts historiques

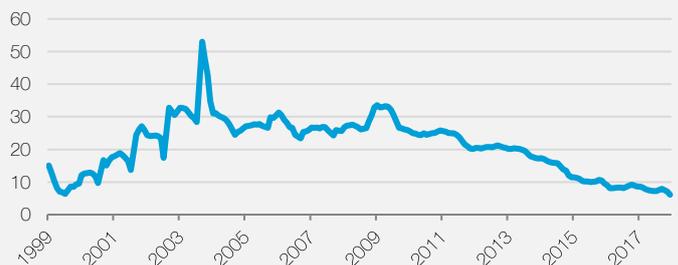
Base 100 = 31/11/2015



Source: Bloomberg, 30/06/2018

Des signes de ralentissement, mais des niveaux encore élevés

Investissement en actifs fixes en Chine (or ménages ruraux), en cumulé, en g.a.



Source: Bloomberg, 31/05/2018

Cette semaine et la semaine prochaine

ZONE EURO

- Les chiffres finaux de l'indice de confiance dans l'industrie manufacturière sont ressortis à 54,9 en juin et à 55,2 dans le secteur des services, faisant ainsi grimper l'indice PMI composite à 54,9 (contre 54,1 en mai).
- La hausse de l'inflation et le fléchissement des créations d'emplois ont entraîné un ralentissement de la croissance moyenne sur trois mois des ventes au détail à +1,5% en g.a. en mai, un plus-bas depuis septembre 2016.
- Le taux de chômage a poursuivi sa baisse progressive, ayant reculé de 12,1% en 2013 à 8,4% en mai, et est désormais très proche de son niveau de 2008.



Evénements clés sem. prochaine	Pér.	Préc.	Cons.
10 juill. Indice ZEW - situation actuelle	Juil.	80.6	78.8
12 juill. Production industrielle, en g.a.	Mai	1.7%	2.3%

ROYAUME-UNI

- L'indice de confiance dans le secteur manufacturier (PMI) s'est amélioré de 54,3 à 54,4 en juin, tandis que l'indice de confiance dans le secteur des services a inscrit un plus-haut depuis sept mois à 55,1. Malgré des incertitudes sur les perspectives à long terme, l'indice de confiance dans la construction a augmenté à 53,1 en juin.
- L'indice des prix de l'immobilier Halifax a progressé de 0,3% en juin, après 1,7% un mois auparavant.



Evénements clés sem. prochaine	Pér.	Préc.	Cons.
10 juill. Production industrielle, en g.a.	Mai	1.8%	1.9%
10 juill. Balance des échanges de marchandises (milliards de livres)	Mai	-14.0	-11.9--

ETATS-UNIS

- L'indice de confiance ISM dans le secteur manufacturier a dépassé les prévisions, s'inscrivant en hausse de 58,7 à 60,2 en juin, tandis que l'indice non manufacturier est ressorti à 59,1, contre 58,6 un mois plus tôt.
- Les nouvelles commandes dans l'industrie manufacturière ont augmenté de 0,4% en g.m. en mai et les dépenses de construction ont progressé de 0,4% en g.m. en mai.
- Les inscriptions au chômage ont grimpé de 228 000 à 231 000 la semaine dernière et le nombre des demandeurs d'emploi s'est inscrit en hausse, passant de 1,71 million à 1,74 million.



Evénements clés sem. prochaine	Pér.	Préc.	Cons.
12 juill. Inflation sous-jacente, en g.a.	Juin	2.2%	2.3%
13 juill. Confiance des ménages – Université du Michigan	Juil. P	98.2	98.2

PAYS D'ASIE EMERGENTE

- Au Japon, les indices PMI du climat des affaires se sont améliorés en juin, en hausse de 52,8 à 53 dans le secteur manufacturier et de 51 à 51,4 dans les services. La consommation des ménages a reculé de 3,9% en g.a. en mai, sa plus forte baisse depuis août 2016.
- En Chine, l'indice PMI composite du climat des affaires a augmenté de 52,3 en mai à 53 en juin, essentiellement grâce à l'amélioration de l'indice de confiance dans les services (hausse de l'indice PMI de 52,9 à 53,9 en juin).
- Malgré les récentes remontées des taux par la Turquie pour mettre fin à la dépréciation de la devise, l'inflation globale a augmenté de 12,2% à 15,4% en g.a. en juin, inscrivant un plus-haut depuis 14 ans.



Evénements clés sem. prochaine	Pér.	Préc.	Cons.
11 juill. Japon : Commandes de machines	Mai	9.6%	10.2%
13 juill. Chine : balance commerciale (milliards de dollars)	Juin	24.9	27.2

Sources : Datastream, Bloomberg, Friday 6 July 2018 22:39:29

Note : en g.a. = en glissement annuel ; en g.t. = en glissement trimestriel ; en g.m. = en glissement mensuel ; P = chiffres préliminaires ; A = chiffres avancés ; F = chiffres finaux, corrigés des variations saisonnières ; BCE= Banque centrale européenne

Objectifs à six mois

	Clôture (jeudi)	Objectif à six mois
EUR/USD	1.17	1.20
GBP/USD	1.32	1.35
EUR/CHF	1.16	1.18
USD/JPY	111	110
Brent	\$78.3	\$75
Or (once)	\$1258	\$1250

Les prévisions ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Questions/réponses

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



ACTIONS

Quels seront les effets des prochains changements apportés aux catégories sectorielles ?

En septembre 2018, Standard and Poor's et MSCI projettent de modifier la classification GICS (classification industrielle mondiale standardisée) afin de mieux refléter la réalité économique et sectorielle.

Ces dernières années, les classifications sectorielles et les pondérations des marchés ont considérablement changé avec l'essor rapide de nouveaux modèles économiques. Par exemple, la consolidation du secteur des télécommunications n'a laissé à l'indice S&P 500 que trois actions télécoms à négocier. L'instabilité de l'une de ces trois valeurs aurait automatiquement des effets considérables sur l'ensemble du secteur. Un étalonnage passif deviendrait alors difficile.

En mars, l'indice MSCI a proposé de réorganiser trois de ses onze secteurs et de créer un secteur plus large des services de communication en lieu et place de la catégorie télécommunications actuelle. Pour ce faire, certaines valeurs des secteurs des technologies de l'information et de la consommation cyclique changeront de catégories.

Les réorganisations sectorielles ne sont pas un phénomène nouveau. En 2016 par exemple, MSCI a décidé de sortir les sociétés de placements immobiliers (REIT) des valeurs financières afin de créer un nouveau secteur, le 11^{ème}, celui de l'immobilier.

D'après une récente étude publiée par Credit Suisse, les services de communication représenteront 9,1% de l'indice américain (contre 2% aujourd'hui) et 5,5% en Europe, Australasie et Extrême-Orient (EAEO) contre 3,7% actuellement. Le spectre du secteur s'élargira pour inclure la création de contenus et les médias sociaux. Même si certains géants comme Facebook ou Google sont considérés comme des entreprises technologiques, ils sont en réalité tributaires de l'offre de services de média et de communication. Pour cette raison, ils passeront des technologies de l'information aux services de communication (un groupe qui englobera également des valeurs appartenant précédemment à la consommation cyclique, comme Netflix, Disney, Time Warner et Comcast). En revanche, les entreprises de la distribution comme Alibaba ou eBay rejoindront la consommation cyclique.

D'après Credit Suisse, le poids des valeurs des technologies de l'information dans l'indice américain baissera de 25,5% à 21,5% sous l'effet des changements apportés. Les changements sectoriels proposés pèseront plus sur les indices américains que sur leurs homologues de la région EAEO, puisque le secteur des technologies de l'information y est plus important que dans le reste du monde (environ 7,4% des valeurs américaines doivent être réaffectées, contre 1,8% dans l'EAEO).

Du point de vue de la croissance des bénéficiaires, l'inclusion des entreprises les plus dynamiques dans le secteur des communications aura également plus d'effets aux Etats-Unis que dans l'EAEO. La croissance attendue des

bénéficiaires pour les douze prochains mois dans le secteur américain des services de communication s'élèverait à 10,2% après les changements, contre -3,9% aujourd'hui pour les télécommunications. Le secteur américain des télécommunications affiche un rendement des dividendes de 5% aux Etats-Unis, mais ce dernier va désormais tomber à 1,3%. S'agissant de l'EAEO, les effets sur les dividendes sont plus limités (4,3% à 3,7%).

Les gérants de fonds et d'ETF qui suivent les secteurs actuels des télécommunications, des technologies de l'information et de la consommation cyclique devront s'adapter aux nouveaux indices de référence avant fin septembre.

Bien évidemment, un changement sectoriel n'aura aucune incidence sur le modèle économique d'une action ni sur sa capacité bénéficiaire. Cependant, des divergences au niveau de la taille relative des fonds indiciels cotés pourraient avoir des effets limités sur l'activité, les gérants passifs reflétant les nouvelles catégories dans leurs produits sectoriels. Par ailleurs, de nouveaux ETF ont été créés pour suivre les nouveaux segments. Enfin, avec le départ de trois des quatre FANG, seul Apple restera dans le secteur des technologies de l'information.

Nouvelle répartition sectorielle du MSCI

Pourcentage de l'indice de référence

%	Technology		Discretionary		Telecom	Comm
	Current	Proposed	Current	Proposed	Current	Proposed
Developed	18.9	16.0	12.9	10.7	2.6	7.6
North America	25.5	21.5	13.1	10.2	2.0	8.8
United States	26.7	22.4	13.5	10.6	2.0	9.1
Canada	4.5	4.5	5.4	4.7	2.2	2.9
EAFE	7.0	6.3	12.6	11.4	3.7	5.5
Europe	5.9	5.6	10.8	9.4	3.4	5.2
United Kingdom	0.9	0.7	8.8	6.1	3.5	6.4
Europe ex-U.K.	7.9	7.6	11.6	10.6	3.3	4.7
France	5.3	4.7	19.3	15.9	2.4	6.3
Germany	13.0	12.1	17.7	17.1	4.2	5.7
Switzerland	0.8	0.8	6.3	6.3	1.0	1.0
Other Europe	9.9	9.9	5.9	5.7	4.4	4.6
Asia/Pacific	8.7	7.5	15.5	15.0	4.3	6.0
Japan	12.5	10.8	20.1	19.4	5.2	7.7
Asia/Pacific Ex Japan	1.0	0.8	6.3	6.1	2.3	2.7

Note: MSCI U.S. and MSCI EAFE

Sources : MSCI, FactSet, Credit Suisse

Performances des marchés

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Taux monétaires

	Clôture préc.	1 sem.	3 mois	Début d'année	12 mois
EONIA (EUR)	-36 pb	1 pb →	1 pb	-2 pb	0 pb
Euribor 3 mois (EUR)	-32 pb	0 pb →	1 pb	1 pb	1 pb
Libor 3 mois (USD)	234 pb	0 pb →	1 pb	64 pb	104 pb
Libor 3 mois (GBP)	71 pb	4 pb ↑	-5 pb	19 pb	40 pb
Oblig. d'Etat 10 ans américaines	284 pb	-1 pb →	1 pb	43 pb	51 pb
Oblig. d'Etat 10 ans allemandes	29 pb	-2 pb ↓	-23 pb	-13 pb	-18 pb
Oblig. d'Etat 10 ans françaises	60 pb	-5 pb ↓	-16 pb	-7 pb	-22 pb
Oblig. d'Etat 10 ans britanniques	131 pb	0 pb →	-16 pb	8 pb	-4 pb

Crédit

		1 sem.	3 mois	Début d'année	12 mois
BAML EURO Corp. IG	0.10%	→	-0.1 %	-0.5 %	1.0 %
BAML EURO Corp HY	0.56%	↑	-0.8 %	-1.2 %	1.2 %
BAML GBP Corp IG	-0.01%	→	0.3 %	-1.6 %	0.6 %
BAML US IG	0.31%	↑	-0.3 %	-2.9 %	-0.4 %
BAML US HY	0.01%	→	0.6 %	0.0 %	2.4 %
JPM Global EM Sov. Plus	1.14%	↑	-4.0 %	-5.2 %	-0.6 %

Taux de change

	Clôture préc.	1 sem.	3 mois	Début d'année	12 mois
EUR/USD	1.17	1.1 % ↑	-4.5 %	-2.7 %	3.0%
EUR/CHF	1.16	0.6 % ↑	-1.5 %	-0.8 %	6.1%
GBP/USD	1.32	1.1 % ↑	-5.5 %	-2.0 %	2.3%
USD/JPY	111	0.1 % ↑	3.0 %	-1.8 %	-2.3%
USD/BRL	3.93	1.8 % ↑	17.6 %	18.7 %	19.6%
USD/CNY	6.64	0.2 % ↑	5.3 %	2.0 %	-2.4%
USD/RUB	63.1	0.5 % ↑	9.4 %	9.5 %	5.3%

Obligations souveraines *

	Clôture préc.	1 sem.	3 mois	Début d'année	12 mois
Etats-Unis (3-7 ans)	0.0 %	→	0.2 %	-1.0 %	-1.0 %
Royaume-Uni (3-7 ans)	0.0 %	→	0.9 %	-0.2 %	-0.3 %
Allemagne (3-7 ans)	-0.1 %	→	0.9 %	0.7 %	0.8 %
Japon (3-7 ans)	0.0 %	→	0.0 %	0.0 %	0.2 %

Actions *

	Clôture préc.	1 sem.	3 mois	Début d'année	12 mois
MSCI AC World	506	0.8 % ↑	0.3 %	0.0 %	11.3 %
Eurostoxx 50	3 441	2.2 % ↑	2.9 %	1.1 %	2.4 %
DAX	12 464	2.4 % ↑	1.3 %	-3.5 %	0.1 %
CAC 40	5 366	1.7 % ↑	4.3 %	3.8 %	7.0 %
S&P 500	2 737	0.8 % ↑	3.3 %	3.4 %	14.7 %
FTSE 100	7 603	-0.2 % ↓	6.8 %	1.2 %	7.5 %
SMI	8 674	2.5 % ↑	1.0 %	-4.5 %	0.2 %
Topix	1 676	-2.9 % ↓	-2.6 %	-6.7 %	5.8 %
IBOV Brazil	74 553	3.9 % ↑	-12.5 %	-2.4 %	18.1 %
MICEX Russia *	2 347	4.3 % ↑	2.2 %	11.2 %	22.1 %
MSCI EM	1 054	0.9 % ↑	-8.7 %	-7.6 %	7.2 %
SENSEX 30 India	35 575	1.6 % ↑	6.4 %	5.9 %	15.3 %
Hang Seng (H-K)	28 182	-0.6 % ↓	-2.9 %	-3.8 %	14.5 %
Shanghai Composite	2 734	-1.9 % ↓	-12.7 %	-17.3 %	-14.8 %

Matières premières

	Clôture préc.	1 sem.	3 mois	Début d'année	12 mois
Pétrole (Brent)	\$78	0.8 % ↑	14.7 %	17.5 %	62.7 %
Or	\$1 258	0.7 % ↑	-5.1 %	-3.5 %	3.0 %
Argent	\$16.1	0.4 % ↑	-2.0 %	-5.6 %	0.6 %

Source : Datastream, au 6 juillet 2018. 1 sem. = variation sur 1 semaine, 3 mois = variation sur 3 mois, 12 mois = variation sur 12 mois, Sur l'année = variation depuis le début de l'année, 12 mois = variation en glissement annuel, BAML = Bank of America Merrill Lynch, JPM = JP Morgan, IG = Investment Grade, EM = marchés émergents. * rendement lié au cours pour l'indice boursier MICEX. Actions ; rendement total en devise locale. Obligations souveraines = rendement à 3-7 ans.

Avertissements importants

Société Générale Private Banking (« SGPB ») est la ligne métier du Groupe Société Générale S.A. opérant à travers son siège au sein de Société Générale S.A. et son réseau (départements ou entités juridiques distinctes (succursales ou filiales)) localisé sur les territoires mentionnés ci-après, agissant sous la marque « Société Générale Private Banking », et distributeurs du présent document.

Objet du document

Ce document est établi par des experts de Groupe Société Générale S.A. et plus particulièrement de la ligne métier Société Générale Private Banking, afin de vous permettre de bénéficier d'une information sur un certain nombre de données financières et économiques. Les noms et fonctions des personnes ayant préparé ce document sont indiqués dans les premières pages du document.

La présente recommandation générale d'investissement à caractère promotionnel n'a pas été élaborée conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières, et le prestataire de services d'investissement n'est pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

La lecture de ce document requiert que vous disposiez des compétences et de l'expertise nécessaires pour comprendre les marchés financiers et pour maîtriser l'information financière et économique qu'elle contient. Si tel n'est pas le cas, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec votre conseiller privé, afin que vous ne soyez plus destinataire de ce document. A défaut d'une telle démarche, nous considérerons que vous disposez de toutes les compétences nécessaires à la compréhension du document.

Nous vous précisons que le contenu de ce document correspond à une simple information destinée à vous aider dans vos décisions d'investissement ou de désinvestissement, et qu'il ne constitue pas une recommandation personnalisée. Vous conservez la responsabilité de la gestion de vos actifs, et la liberté de vos décisions d'investissement.

En outre, le document peut le cas échéant mentionner des classes d'actifs qui peuvent ne pas être autorisées/commercialisables dans certains pays, et/ou qui peuvent être réservées qu'à une certaine catégorie d'investisseurs. En conséquence, dans l'hypothèse où vous souhaiteriez procéder à un investissement, selon le cas et la législation applicable, votre conseiller au sein de l'entité Société Générale Private Banking dont vous êtes client, vérifiera si cet investissement est envisageable sur votre territoire et s'il correspond à votre profil d'investisseur.

Dans l'éventualité où vous ne souhaiteriez plus recevoir ce document, nous vous remercions d'en informer par écrit votre conseiller afin qu'il prenne les mesures nécessaires.

Conflit d'Intérêts

Ce document contient les avis des experts de SGPB. Les opérateurs de marché de Société Générale peuvent effectuer des transactions, ou ont effectué des transactions, sur la base des avis et études de ces experts. De plus, les experts SGPB sont rémunérés, en partie, en fonction de la qualité et de la précision de leurs études, des commentaires des clients, des revenus de l'entité SG qui les emploie, et de facteurs concurrentiels.

En règle générale, les sociétés du groupe Société Générale peuvent être teneur de marché, effectuer des transactions concernant les titres auxquels il est fait référence dans ce document, et peuvent fournir des services bancaires aux sociétés mentionnées dans ce document, ainsi qu'à leurs filiales. Les sociétés du groupe Société Générale, peuvent, de temps à autre, réaliser des transactions, générer des profits, détenir des titres ou agir comme conseiller, courtier ou banquier en lien avec ces titres, ou des dérivés de ces titres, ou en lien avec les classes d'actifs mentionnées dans ce document.

Les sociétés du groupe Société Générale peuvent être représentées au conseil de surveillance ou d'administration de ces sociétés.

Les employés du groupe Société Générale, ou les personnes ou entités qui leur sont liées, peuvent, de temps à autre, détenir une position dans un titre ou une classe d'actifs mentionné(e) dans ce document.

Société Générale peut acquérir ou liquider, de temps à autre, des positions dans les titres, ou actifs sous-jacent (y compris leurs dérivés) mentionnés dans ce document, ou dans tout autre actif le cas échéant, et par conséquent tout rendement pour un investisseur potentiel peut en être directement ou indirectement affecté.

Les sociétés du groupe Société Générale n'ont aucune obligation de divulguer ou de prendre en compte ce document dans le cadre de conseil ou de transactions avec un client ou au nom d'un client.

Par ailleurs, Société Générale peut émettre d'autres études qui ne sont pas alignées, ou dont les conclusions diffèrent des informations présentées dans ce document, et n'a aucune obligation de s'assurer que de telles autres études sont portées à la connaissance de tout récipiendaire du présent document.

Le groupe Société Générale maintient effective une organisation administrative prenant toutes les mesures nécessaires pour identifier, contrôler et gérer les conflits d'intérêts. A cet effet, les entités Société Générale Private Banking ont mis en place une politique de gestion des conflits d'intérêts pour prévenir les conflits d'intérêts. Pour plus de détails, les clients de SGPB peuvent se reporter à la politique de gestion des conflits d'intérêts qui leur a été remise par l'entité SGPB dont ils sont clients.

Avertissement d'ordre général

Le présent document de nature informative, sujet à modification, est communiqué à titre purement indicatif et n'a pas de valeur contractuelle.

Le contenu de ce document n'est pas destiné à fournir un conseil en investissement ni un quelconque autre service d'investissement, et ne constitue, de la part d'aucune entité de Société Générale Private Banking, ni une offre, ni une recommandation personnalisée, ni un conseil, en vue d'un investissement dans les classes d'actifs mentionnées. Les informations contenues dans ce document ne constituent pas un conseil juridique, fiscal ou comptable.

Certaines classes d'actifs citées peuvent présenter divers risques, impliquer une perte potentielle de la totalité du montant investi voire une perte potentielle illimitée, et n'être en conséquence réservées qu'à une certaine catégorie d'investisseurs, et/ou adaptées qu'à des investisseurs avertis et compétents pour ces classes d'actifs. En conséquence, avant de prendre une décision d'investissement, selon le cas et la législation applicable, l'investisseur potentiel sera interrogé par son conseiller privé au sein de l'entité Société Générale Private Banking dont il est client, afin de déterminer s'il est compétent pour procéder

à l'investissement envisagé, et si cet investissement est compatible avec son profil et ses objectifs d'investissement. Le client est également tenu, avant tout investissement, de prendre contact avec ses conseillers externes habituels afin d'obtenir toutes les informations financières, juridiques et fiscales qui lui permettront d'apprécier les caractéristiques et les risques de l'investissement envisagé ainsi que la pertinence de la mise en œuvre des stratégies dont il est question dans le présent document, ainsi que son traitement fiscal, au regard de sa situation personnelle.

Tout investissement requiert au préalable de ce dernier la prise de connaissance, la compréhension et la signature de la documentation contractuelle et informative y afférente notamment sur les risques. L'investisseur potentiel ne doit pas baser sa décision d'investissement et/ou donner une instruction d'investissement uniquement sur la base de ce document. Tout investissement peut avoir des conséquences fiscales et aucune entité Société Générale Private Banking ne fournit de conseil fiscal. L'investisseur potentiel devrait également s'appuyer sur des conseils fiscaux indépendants (si nécessaire).

L'investissement dans certaines classes d'actifs citées peut ne pas être autorisé dans certains pays ou peut être réservé qu'à une certaine catégorie d'investisseurs. Il est de la responsabilité de toute personne en possession de ce document de s'informer et de respecter les dispositions légales et réglementaires de la juridiction concernée. Ce document n'est en aucune manière destiné à être diffusé à une personne ou dans une juridiction pour laquelle une telle diffusion serait restreinte ou illégale. Il ne peut notamment être diffusé aux Etats-Unis, et ne peut être distribué, directement ou indirectement, sur le marché des Etats-Unis ou auprès d'une US Person.

Le prix et la valeur des investissements ainsi que les revenus qui en dérivent peuvent fluctuer, à la hausse comme à la baisse. Les variations de l'inflation, de taux d'intérêts et de taux de change peuvent avoir des effets négatifs sur la valeur, le prix et le revenu des investissements libellés dans une devise différente de celle du client. Les éventuelles simulations et exemples contenus dans ce document sont fournis à titre indicatif et à des fins d'illustration uniquement. La présente information peut être modifiée en fonction des fluctuations des marchés, et les informations et avis mentionnés dans ce document peuvent être amenés à évoluer. Aucune entité Société Générale Private Banking ne s'engage à actualiser ni à modifier le présent document, et n'assumera aucune responsabilité à cet égard. Le présent document a pour seul but d'informer les investisseurs, qui prendront leurs décisions d'investissement sans se fier uniquement à ce document. Aucune entité Société Générale Private Banking ne saurait être tenue pour responsable en cas de perte directe ou indirecte liée à un quelconque usage de ce document ou de son contenu. Aucune entité Société Générale Private Banking n'offre de garantie, expresse ou tacite, quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de ces informations ou quant à la rentabilité ou la performance de toute classe d'actifs, pays, marché.

Les données historiques utilisées et les informations et avis cités, proviennent ou sont notamment basées sur des sources externes que les entités Société Générale Private Banking considèrent fiables mais qu'elles n'ont pas vérifiées de manière indépendante. Les entités Société Générale Private Banking n'assumeront aucune responsabilité quant à l'exactitude, la pertinence et l'exhaustivité de ces données. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites ne garantissent en aucun cas les performances futures et peuvent ne pas se reproduire. La valeur d'un investissement n'est pas garantie et la valorisation d'investissements peut fluctuer. Les prévisions concernant les performances futures sont basées sur des hypothèses qui peuvent ne pas se concrétiser.

Le présent document est confidentiel, destiné exclusivement à la personne à laquelle il est remis, et ne peut ni être communiqué ni porté à la connaissance de tiers (à l'exception des conseils externes et à condition qu'ils en respectent eux-mêmes la confidentialité), ni reproduit totalement ou partiellement, sans accord préalable et écrit de l'entité Société Générale Private Banking concernée.

Avertissements spécifiques par juridiction

France : Sauf indication contraire expresse, le présent document est publié et distribué par Société Générale, banque française autorisée et supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, sise 61, rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09, sous la supervision prudentielle de la Banque Centrale Européenne (BCE), et enregistrée auprès de l'ORIAS en qualité d'intermédiaire en assurance sous le numéro 07 022 493 orias.fr. Société Générale est une société anonyme française au capital de 1.009.380.011,25 EUR au 31 mars 2016, dont le siège social est situé 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris, et dont le numéro d'identification unique est 552 120 222 R.C.S. Paris. De plus amples détails sont disponibles sur demande ou sur <http://www.privatebanking.societegenerale.fr/>.

Les Bahamas : Le présent document a été distribué aux Bahamas par Société Générale Private Banking (Bahamas) Ltd, dûment autorisée et régie par la « Securities Commission of the Bahamas », à ses clients privés, et n'a pas vocation à être distribué à des personnes ou entités désignées comme des citoyens bahamiens ou des résidents des Bahamas en vertu de la réglementation des changes en vigueur (« Exchange Control Regulations, 1956 ») aux Bahamas. Ce document n'est pas et n'a pas vocation, en aucune circonstance, à être interprété comme un acte de distribution de tout produit financier aux Bahamas. Ni la « Securities Commission of the Bahamas » ni aucune autorité similaire aux Bahamas, n'a revu ce document ni l'intérêt des produits financiers décrits, et aucune garantie n'est fournie à ce sujet.

Belgique : Le présent document a été distribué en Belgique par Société Générale Private Banking SA, établissement de crédit belge de droit belge, contrôlé et supervisé par la Banque nationale de Belgique (BNB) et l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) et sous la supervision prudentielle de la Banque Centrale Européenne (BCE). Société Générale Private Banking SA est enregistrée auprès de la FSMA en tant que courtier d'assurances sous le numéro 61033A. Société Générale Private Banking SA a son siège social situé Kortrijksesteenweg 302, 9000 Gand, et est enregistrée au RPM de Gand sous le numéro TVA BE 0415.835.337. De plus amples détails sont disponibles sur demande ou sur www.privatebanking.societegenerale.be.

Dubaï : Le présent document a été distribué par Société Générale, DIFC Branch. Les produits ou services financiers ne sont disponibles que pour les clients ayant signé une convention client avec SG DIFC et répondant à la qualification de clients professionnels, avec des actifs liquides de plus d'un million de dollars, et qui ont une expérience et une compréhension suffisantes pour agir sur les marchés financiers concernés conformément aux règles de la Dubai Financial Services Authority (DFSA). Société Générale, DIFC Branch, est dûment autorisée et régulée par la DFSA aux fins de fournir des services de conseil et d'arrangement. Société Générale, DIFC Branch, n'offre pas certains des produits et/ou services (tels que la gestion sous mandat, la gestion conseil ou le service Prime Market Access), mais les clients de la succursale peuvent le cas échéant accéder à ces produits et/ou services auprès de leur entité Société Générale Private Banking teneur de compte. La DFSA n'a ni revu ni approuvé le présent document. De plus amples détails sont disponibles sur demande ou sur www.privatebanking.societegenerale.ae

Luxembourg : Le présent document a été distribué au Luxembourg par Société Générale Bank and Trust (« SGBT »), société anonyme enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 6061 et établissement de crédit autorisé et régi par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »), sous la supervision prudentielle de la Banque Centrale Européenne (BCE), et dont le siège social est sis 11

avenue Emile Reuter – L 2420 Luxembourg. De plus amples détails sont disponibles sur demande ou sur www.sgbt.lu. Aucune décision d'investissement quelle qu'elle soit ne pourrait résulter de la seule lecture de ce document. SGBT n'accepte aucune responsabilité quant à l'exactitude ou autre caractéristique des informations contenues dans ce document. SGBT n'accepte aucune responsabilité quant aux actions menées par le destinataire de ce document sur la seule base de ce dernier, et SGBT ne se présente pas comme fournissant des conseils, notamment en ce qui concerne les services d'investissement. Les opinions, points de vue et prévisions exprimés dans le présent document (y compris dans ses annexes) reflètent les opinions personnelles de l'auteur/des auteurs et ne reflètent pas les opinions d'autres personnes ou de SGBT, sauf indication contraire.

Ce document a été élaboré par Société Générale. La CSSF n'a procédé à aucune analyse, vérification ou aucun contrôle sur le contenu du présent document.

Monaco : Le présent document a été distribué à Monaco par Société Générale Private Banking (Monaco) S.A.M., sise 13, 15 Bd des Moulins, 98000 Monaco, Principauté de Monaco, régie par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution et la Commission de Contrôle des Activités Financières. Les produits financiers commercialisés à Monaco peuvent être réservés à des investisseurs qualifiés conformément aux dispositions de la loi n° 1.339 du 07/09/2007 et de l'Ordonnance Souveraine n°1.285 du 10/09/2007. De plus amples détails sont disponibles sur demande ou sur www.privatebanking.societegenerale.mc.

Suisse : Le présent document a été distribué en Suisse par Société Générale Private Banking (Suisse) SA (« SGPBS »), dont le siège se trouve à la rue du Rhône 8, CP 5022, CH-1211 Genève 11. SGPBS est une banque autorisée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. De plus amples détails sont disponibles sur demande ou sur www.privatebanking.societegenerale.ch.

Ce document (i) ne fournit pas d'opinion ou de recommandation sur une société ou un titre particulier; ou (ii) a été préparé hors de Suisse pour le « Private Banking ». Par conséquent, les Directives de l'Association suisse des banquiers (ASB) sur l'indépendance de l'analyse financière ne s'appliquent pas à ce document.

Ce document n'a pas été préparé par SGPBS. SGPBS n'a pas vérifié ni analysé de manière indépendante l'information contenue dans ce document. SGPBS ne supporte aucune responsabilité relative à l'actualité ou autre des informations contenues dans ce document. Les opinions, vues et prévisions exprimées dans ce document reflètent les vues personnelles de leur auteur et n'engagent pas la responsabilité de SGPBS.

Ce document ne constitue pas un prospectus au sens des articles 652a et 1156 du Code suisse des obligations.

Royaume Uni : Le présent document a été distribué au Royaume Uni par SG Hambros Bank Limited, dont le siège social est situé 8 St. James's Square, Londres SW1Y 4JU ("SGPB Hambros"). SGPB Hambros est autorisé par la *Prudential Regulation Authority* et réglementé par la *Financial Conduct Authority* et la *Prudential Regulation Authority*. La disponibilité des produits et services décrits dans ce document au Royaume-Uni peut être restreinte par la loi. De plus amples détails sont disponibles sur demande.

Jersey : Le présent document a été distribué à Jersey par SG Hambros Bank (Channel Islands) Limited ("SGH CI Limited"), dont le siège social est situé PO Box 78, SG Hambros House, 18 Esplanade, St Helier, Jersey JE4 8PR. Ce document n'a pas été autorisé ou revu par la *Jersey Financial Services Commission* ("JFSC"). SGH CI Limited est autorisé par la JFSC pour la réalisation d'activités d'investissement.

Guernesey : Le présent document a été distribué sur ou depuis le Baillage de Guernesey par SG Hambros Bank (Channel Islands) Limited – Guernsey Branch, dont la principale adresse à Guernesey est PO Box 6, Hambros House, St Julian's Avenue, St Peter Port, Guernsey, GY1 3AE. SG Hambros Bank (Channel Islands) Limited – Guernsey Branch est autorisée par la loi Banking Supervision (Bailiwick of Guernsey) Law, 1994, et par la loi Protection of Investors (Bailiwick of Guernsey) Law, 1987.

Gibraltar : Le présent document a été distribué à Gibraltar par SG Hambros Bank (Gibraltar) Limited, dont le siège social est situé Hambros House, 32 Line Wall Road, Gibraltar ("SG Hambros Gibraltar"). SG Hambros Gibraltar est autorisée et réglementée par la *Gibraltar Financial Services Commission* pour ses activités bancaires, d'investissement et d'intermédiation en assurance. La disponibilité des produits et services décrits dans ce document peut être restreinte par la loi à Gibraltar. De plus amples détails sont disponibles sur demande.

Société Générale Private Banking Hambros fait partie de la ligne métier dédiée à la gestion privée du groupe Société Générale, à savoir "Société Générale Private Banking". Société Générale banque française autorisée et supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, sise 61, rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09, sous la supervision prudentielle de la Banque Centrale Européenne (BCE). Elle est aussi autorisée par la *Prudential Regulation Authority* et supervisée par la *Financial Conduct Authority* et la *Prudential Regulation Authority*. De plus amples informations sur www.privatebanking.societegenerale.com/hambros

<http://www.privatebanking.societegenerale.com>

© Copyright Groupe Société Générale 2017. Tous droits réservés. L'utilisation, la reproduction, la redistribution et la divulgation non autorisées de tout ou partie du présent document sont interdites sans le consentement préalable de Société Générale.

Les symboles clés, Société Générale, Société Générale Private Banking sont des marques déposées de Société Générale. Tous droits réservés.